

**CONFERENCE DES OING
CONF/AG(2024)SYN1**

RÉUNION DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

**Rapport
Réunion hybride
(Agora G.03 / Kudo)**

Lundi 8 avril 2024

10:00-13:00 Première session de la première assemblée générale ouverte uniquement aux membres de la CINGO

1. Ouverture de la réunion par Gerhard Ermischer, Président de la Conférence

- GE souhaite la bienvenue aux membres et annonce la visite du nouveau commissaire aux droits de l'homme Michael O'Flaherty.

2. Nomination du rapporteur de la réunion

- Lundi 8 avril : Geneviève Laloy & Simon Matthijssen
- Mardi 9 avril : Piotr Sadowski & Anna Sevortian (sauf pour la partie concernant les élections).
Introduction et informations générales
- GE rappelle qu'il s'agit d'une réunion hybride.
- Rappel de l'organisation des élections
 - o Tous les membres en ligne devaient s'inscrire pour pouvoir voter en ligne.
 - o Pour les membres présents dans la salle, les élections se dérouleront à l'aide de bulletins de vote (également après l'inscription).
 - o D'autres votes auront lieu et deux types de vote seront également organisés, comme d'habitude (en ligne et avec des boîtiers dans la salle).
- GE a informé les membres des changements intervenus dans l'administration de la INGO
 - o Le nouveau secrétariat dirigé par Christoph Speckbacher GE s'est félicité de sa nomination.
 - o Nouveau membre du secrétariat Fabienne Deyrolles (a déjà travaillé pour le secrétariat).
Lusine Sahakyan et Bénédicte Kern sont toujours parmi nous. Anu Juvonen a terminé son mandat.
 - o Ce secrétariat est désormais réellement celui de la CINGO.
 - o La deuxième mission de ce secrétariat est la feuille de route pour la société civile. Plus pratique et plus fluide que la structure précédente.
- Harry Rogge (EUROGEO) a présenté des cartes mettant en évidence les membres du CdE et ceux de l'UE.
- **Commentaires :**
 - o Où et quand allons-nous parler des différentes guerres en cours et de ce que fait la CINGO?
2 moments : Le networking du mardi et le temps de débat avec le Commissaire aux droits de l'homme.

3. **Projet d'ordre du jour** - pour adoption

- Vote en ligne : 18 pour / 0 abstention / 0 contre
- Vote à l'intérieur : 39 pour / 0 abstention / 0 contre

4. **Rapport de la réunion du 9-11 octobre 2023** - pour adoption [CONF/AG\(2023\)SYN2](#)

- Pas de commentaires
- Vote en ligne : 17 Pour / 1 Abstention / 0 Contre
- Vote à l'intérieur : 43 pour / 0 abstention / 0 contre

5. **Communication de M. Michael O'Flaherty, nouvellement élu Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe**

- GE a déclaré que Michael O'Flaherty souhaitait vraiment travailler en étroite collaboration avec la société civile. Il connaît bien la CINGO.

- [Communication de M. Michael O'Flaherty](#) (anglais uniquement) suivi de questions/réponses

Questions / Commentaires

- UWE : Question sur l'égalité. Demande si MO accordera une attention particulière à l'égalité entre les hommes et les femmes au cours de son mandat.
- LICRA : Nous préparons une recommandation sur l'IA. Comment donner plus de place à la société civile pour qu'elle puisse exprimer son point de vue, etc. Une consultation sera-t-elle organisée ?
- MIAMSI / CINGO Comité droits des personnes migrantes : Demande de participation éventuelle à la Journée des réfugiés (21 juin). Respect des droits des migrants. Importance de faire connaître sa présence aux OING civiles.
- EBU : Un grand nombre de conflits et de guerres, y compris une série sur l'arrière-plan religieux des tunnels. Souhaiterait une plateforme de dialogue mais le Comité des Ministres bloque les groupes religieux non abrahamiques. Fin mai, invitation au dialogue mais toujours des courants abrahamiques.

Réponses :

- MO se battra vraiment pour les droits des femmes. Il ira plus loin en adoptant une approche non neutre à l'égard des femmes.
- IA : il veillera à ce que la société civile soit associée à toutes les étapes de la réglementation en matière d'IA.
- Migrations : il confirme sa volonté de travailler sur ces questions et sur les droits des migrants : dénoncer les refoulements, protéger les demandeurs d'asile, contester l'externalisation des décisions relatives aux migrants,
- Dialogue interreligieux : il n'est pas nécessaire d'être diplomate, il faut être clair. Comment construire une société ouverte à toutes les spiritualités.

Autres questions :

- CIVICUS : Veuillez lire le rapport Exconlaw sur la stigmatisation : attention à ne pas stigmatiser les OING/la société civile. Les entreprises ne sont pas des sociétés civiles (voir l'abus de SLAPPS).
- VOLONTEUROPE / Mute : Question concernant la protection des victimes de catastrophes/guerres/... et la gestion/diffusion d'images qui perpétuent le traumatisme pour ces personnes.
- CURE : La CINGO et le commissaire doivent se soutenir mutuellement. Comment organiser les relations entre le commissaire et les défenseurs de la société civile.

- Institut Robert Schuman / Comité du dialogue interreligieux : Question du droit international : s'il avait été mieux respecté, nous n'aurions pas tous ces conflits. Comment le faire respecter ? La question du dialogue interreligieux et interconfessionnel. Comment le rendre plus efficace, comment le développer, notamment par la mise en place d'une plateforme commune ?
- FEDE : Commentaires sur l'éducation. Attire l'attention sur l'éducation et l'intelligence artificielle. Souhait (des associations éducatives) que ce secteur soit plus développé et pris en considération dans la défense des droits humains.

Réponses :

- il est vrai que les entreprises ne sont pas les mêmes que les OING normales, mais nous devons travailler avec elles.
- Images d'enfants victimes. Pleinement pris en compte.
- Approche intéressante, le commissaire apprécie vraiment cette aide.
- Il est tout à fait d'accord pour développer le soutien mutuel et amplifier la voix des OING. Nous devons aligner le récit et les départements dans la discussion en cours, il reviendra sur ce point. L'exécution des jugements est une priorité absolue.
- En ce qui concerne l'éducation, la priorité du commissaire n'est pas de gérer les droits humains dans l'éducation, mais il est prêt à le rappeler à d'autres organismes.

6. Rapport d'activité de la Commission permanente et du Président

[Revue du mandat de trois années pour la période avril 2021 à avril 2024](#) présenté par Gerhard Ermischer.

7. Rapports finaux des comités thématiques

7.1 [Action pour les droits sociaux](#) - Cfr PP

Contribution attendue pour le système européen de suivi des droits sociaux

7.2 [Comité de la société civile sur les droits de l'enfant](#) Cfr PP

7.3 [Éducation à la démocratie](#) - Cfr PP

7.4 Crise environnementale et sanitaire - (Anne-Marie Chavanon et Elena Curtopassi)

8. Rapport de Jeremy McBride, Président du Conseil d'experts sur le droit des ONG

- L'orateur attire l'attention sur deux études : la stigmatisation des ONG et la criminalisation des ONG (loi sur les agents étrangers). Enquête envoyée aux OING - 55 réponses et 51(?) pays. Cohérent et représentatif.
- Ces études montrent qu'il existe un problème supplémentaire pour les ONG qui dénoncent le traitement des minorités telles que les demandeurs d'asile, les migrants, LH BT I, les Roms ou qui luttent contre la corruption et la violence domestique.
- Le Conseil d'expert travaille avec la commission des affaires juridiques de l'APCE. Il coopère avec la commission de l'UE.
- Le registre de transparence de l'APCE constitue une charge administrative pour les ONG : il les assimile à tort à des lobbyistes travaillant pour le compte des entreprises.
- La mise en œuvre des décisions du CEDH devrait figurer parmi les priorités de l'agenda et du comité des ministres : une action plus ferme et plus impérative est nécessaire.
- Les procédures SLAPP devraient être combattues plus activement.
- Lors d'un débat en direct avec des experts de la salle, les problèmes de financement des ONG par des entités étrangères sont discutés. L'absence de financement de la part des pays d'origine et/ou

de subventions (qui, soit dit en passant, peuvent également entraîner une dépendance) est évoquée. De toute évidence, le public estime que les ONG ne devraient certainement pas être traitées de la même manière que les lobbyistes d'entreprise.

- L'orateur conclut en promettant de rester attentif à ce qui affecte la position des ONG et de tirer les leçons de ce qui s'est passé avec Moneyval (à savoir que les réglementations qui n'étaient pas destinées à toutes les ONG sont, dans des circonstances normales, strictement appliquées à toutes les ONG) de la part des responsables de la mise en œuvre.

14:30-16:15 Deuxième session de la première assemblée générale ouverte uniquement aux membres de la CINGO

9. Rapports finaux des comités thématiques (suite)

9.1 Droits humains et intelligence artificielle - (Gilbert Flam)

9.2 Dialogue interreligieux et interconvictionnel [\(Présentation Powerpoint\)](#)

9.3 [Les ONG en tant que défenseurs de l'égalité des genres et des droits des femmes](#)

9.4 Les droits des personnes migrantes (20 minutes) [\(Présentation Powerpoint\)](#)

10. Remarques de fin de mandat par le Président de la Conférence des OING et informations sur la deuxième Assemblée générale à venir, y compris la présentation de la procédure de vote/élection (20 minutes)